

## De Romain le vandelle à tous les VANDELLE du Haut-Jura, essai de reconstruction généalogique du 14<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècle

### Introduction

Ce Romain le vandelle est la toute première mention de ce mot dans tout le Jura. Le 27 février 1390, il est en effet cité en tant que témoin, avec quelques autres, lors d'un accensement de terres aux habitants de la paroisse de Longchaumois 39 (1). Pour faire partie de cette délégation de 1390, il est donc un adulte né avant 1370. Par un processus itératif que l'on finit par bien connaître, les fils de ce Romain "le vandelle" se sont d'abord appelés "fils de, du ou d'un vandelle", nom commun en latin, soit dans les trois cas le complément de nom *Vandelli*. Puis ses descendants suivants sont devenus "dit Vandelle", en français, puis finalement "VANDELLE" (2, 3). Bien plus tard, on a déjà vu cela en direct à Fort-du-Plasne (Jura) pour des "gendre" devenu GINDRE, autre nom typiquement Jurassien (4), ou encore à Saint-Claude (Jura), pour les descendants d'un cuillierier DAVID devenus "dit Cuillierier" (5). Mais pour autant, ce Romain est-il l'ancêtre de tous les VANDELLE du Haut-Jura ?

Cette activité militaire de vandelle (patrouilleur) était en effet due à l'abbé de l'Abbaye de Saint-Claude pour la défense de la frontière orientale de la Terre de Saint-Claude. Elle était alors organisée autour du château de Saint-Cergue, aujourd'hui en Suisse (1), et en échange du droit pour la population de se réfugier au château. Ainsi, ce Romain habitait sans doute dans l'extrême Est de la paroisse, pour être au plus près de Saint-Cergue, c'est-à-dire près de l'actuel Prémanon (Fig. 1 plus loin).

Naturellement, il y a forcément eu d'autres vandelles que celui-ci, mais ce service ne pouvait être assuré que par les habitants des deux paroisses frontalières de Longchaumois et Septmoncel. Or l'abbé n'a disposé de ce château que durant un laps de temps très court, entre son achat en 1321 et sa perte militaire en 1412 (1). Ceci limite ainsi l'étymologie potentielle à une très courte période de 90 ans, et à deux paroisses à la population encore décimée par la grande peste de 1349.

Par ailleurs, et à défaut de nom, il y avait aussi beaucoup d'autres précisions disponibles autour du nom de baptême, et en particulier le prénom ou le métier civil du père, comme le Vuillet "fils du pelletier" au même accensement. Par contre, la fonction de vandelle était sans doute banale dans la paroisse frontalière de Septmoncel, et donc pas vraiment un identifiant, mais plus personnalisée dans une paroisse déjà plus éloignée comme Longchaumois (1).

Enfin dans une toute petite communauté vivant en vase clos, toute survie fortuite d'une importante fratrie de garçons suffit à rendre leur nom durablement dominant (2, 3). Et là encore, on l'a déjà vu en direct vers 1500 à Hotonnes (Ain), pour le nom de CROLET (6). En effet, il y avait suffi qu'un notaire un peu plus prospère ou plus chanceux que la moyenne ait pu élever 5 fils jusqu'à l'âge adulte, d'où soudainement 5 feux différents au rôle des feux de 1542, et 5 surnoms d'un coup à l'ouverture des registres paroissiaux en 1548. Dès lors, il suffit ici que les fils d'un seul couple VANDELLE de cette époque intermédiaire aient miraculeusement échappé à l'implacable mortalité infantile, et l'on obtient également d'un coup un nom dominant avec surnoms multiples.

En attendant de pouvoir en dire davantage, on va donc commencer par reconstruire les différentes lignées de VANDELLE depuis le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, et rechercher les ancêtres souches de chaque lignée. Ayant ainsi identifié les têtes de lignée, on pourra alors dans un second temps aborder la question existentielle de leur convergence ou non vers un ancêtre unique.

Pour ne pas alourdir le texte, les filiations qui ne posent pas de problème particulier ne seront qu'esquissées, et les filiations détaillées peuvent être consultées sur Geneanet (7).

Mais auparavant, il nous faut d'abord rappeler le contexte si particulier du Haut-Jura

## Le contexte du Haut-Jura

### La géographie

Tout d'abord, il faut bien s'imprégner de la carte de ces immenses paroisses du 16<sup>e</sup> siècle (Fig. 1).

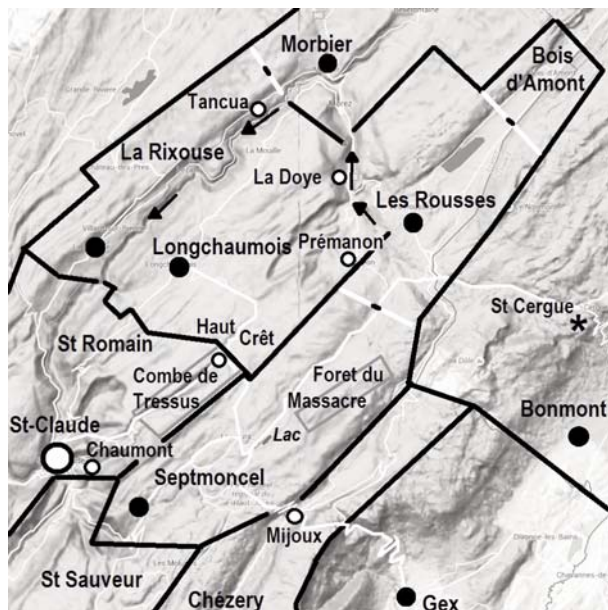


Figure 1 : carte des paroisses du 16<sup>e</sup> siècle, reconstituée à partir des hameaux et lieux-dits cités dans les RP, accensements, traités et actes notariés.

En effet, la nouvelle paroisse de Morbier ne s'est séparée de La Rixouse qu'en 1593 (8), et celle des Rousses de Septmoncel en 1618, puis Bois d'Amont en 1752. Et finalement, Prémanon ne s'est séparée de Longchaumois qu'en 1769. Dans les paroisses originales, le village et l'église paroissiale étaient ainsi complètement excentrés par rapport à leur aire officielle. Avec les difficultés de transport, en particulier l'hiver, ou en l'absence de vicaire ou de chapelle locale, les paroissiens des confins avaient ainsi tendance à recourir au prêtre le plus proche, ce qui peut alors donner une impression très fautive sur l'emplacement de leur domicile.

Par exemple, l'un des notaires des Rousses avait un prénom rare, Othenin REVERCHON, ce qui le faisait régulièrement appeler comme parrain. Il fut ainsi 8 fois parrain aux Rousses entre 1617 et 1643, et 2 fois père en 1641 et 43, mais sans mention particulière pour ce père. En revanche, le parrain était dit "de Longchaumois" en 1617, et même échevin en 1635, ou "de La Doye" en 1641. Or La Doye est bien un hameau de Longchaumois (Fig. 1), mais deux fois et demie plus près des Rousses que de Longchaumois, et pour la neige, avec six fois moins de parcours au-dessus de 1000 m.

Ces paroisses souffraient également d'un enclavement considérable, du fait de la distance dans leur dimen-

sion longitudinale, ou du fait des barrières naturelles dans leur dimension transversale, gorges, lignes de crête ou longues combes glaciaires à profil en U. En outre, les limites de Chézery et Bonmont (Fig. 1) constituaient une frontière internationale entre le Duché de Savoie et la Terre de Saint-Claude, ou la Franche-Comté de Charles Quint, puis de son fils Philippe II d'Espagne.

### L'anthroponymie

Les territoires les plus enclavés étaient bien entendu ceux des nouvelles paroisses, et aux Rousses (Fig. 2), les statistiques du début du registre paroissial de 1616 à 1643 montrent ainsi la survenance de noms encore plus dominants qu'à La Rixouse (3).

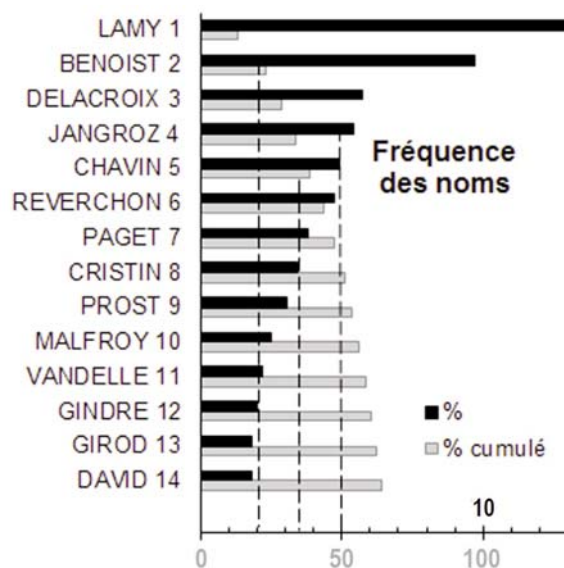


Figure 2 : Fréquence de citation des noms dans les 2156 baptêmes du RP des Rousses entre 1616 et 1643

Les mêmes statistiques montrent aussi la pauvreté de la palette utilisée pour les prénoms (Fig. 3).

### Fréquence des prénoms

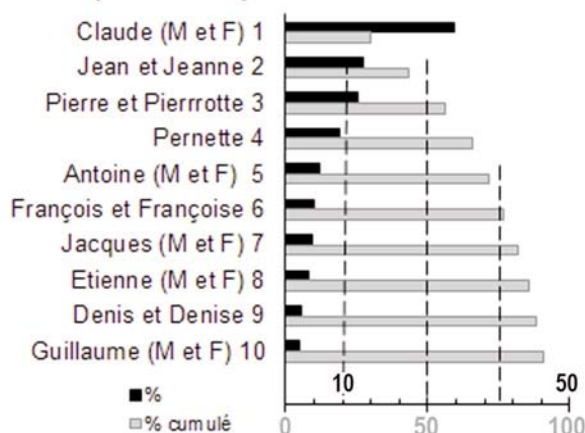


Figure 3 : Fréquence de citation des prénoms dans les 2156 baptêmes du RP des Rousses entre 1616 et 1643

Ainsi un tiers de la population est couvert avec seulement 5 noms et 2 prénoms, et la moitié avec 8 noms et 3 prénoms. De même, 90 % des gens n'utilisent en tout et pour tout que 10 prénoms, alors que l'attribution de deux prénoms ne commence guère que vers la fin.

Il en résulte alors des homonymies monstrueuses, allant même jusqu'à des couples parfaitement homonymes. Dès lors, leur levée n'a pu se faire qu'avec l'utilisation de centaines de surnoms, ou plus exactement de combinaisons de surnoms. En effet, c'est apparemment le seul endroit où l'on observe l'utilisation systématique de surnoms doubles, c'est-à-dire un pour le nom et un autre pour le prénom. Exemple : Antoine dit Mottet LAMY dit Chappuis, le Jeune. Ce surnom très typique de Mottet, mais prononcé moutet, est d'ailleurs considéré comme une étymologie possible de notre actuel "moutard".

Par ailleurs, on rencontre aussi comme ailleurs une pratique qui nous étonne aujourd'hui au plus haut point, à savoir la présence de frères ou sœurs parfaitement homonymes. Cette pratique se justifiait alors par la très forte mortalité infantile, et le désir des parents d'être sûrs d'avoir au moins un héritier d'un prénom donné. Comme aujourd'hui pour les embryons en procréation assistée, on en implantait donc plusieurs, au cas où. On peut ainsi trouver plusieurs fois de suite le même prénom, ou encore la même séquence de prénoms en cas de remariage.

Enfin, une dernière conséquence de l'enclavement est la généralisation de l'implexe, car chaque individu devient plus ou moins parent d'une grande partie de la population. Ainsi, des parrains ou marraines du même nom ne sont plus forcément des oncles et tantes, et ce peuvent être des parents beaucoup plus éloignés. Or l'usage du surnom est optionnel, mais nullement obligatoire. Dès lors, ces homonymies généralisées rendent très difficiles les reconstructions familiales, et à fortiori avant le début des registres paroissiaux.

Comme pour les noms et prénoms, une petite application quantitative va illustrer l'énormité de cet effet sur un exemple de Septmoncel. On verra en effet plus loin que l'ancêtre le plus ancien connu (APAC) des VANDELLE baptisés au départ à Septmoncel était né vers 1500 et on lui prête 3 fils. Or dès la 4<sup>e</sup> génération, on voit apparaître en 1610 deux mariages VANDELLE x VANDELLE avec dispense de consanguinité du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> degré (bi et trisaïeul commun). Mais entre 1605 et 1630, il y en a eu aussi trois autres moins voyants, avec des filles de mère VANDELLE (mariages "patrimoniaux" arrangés ?). Dès 1630, les

trois branches ont ainsi des liens de consanguinité, et si l'on poursuit sur 5 siècles le dénombrement des descendants enfants de père ou mère VANDELLE, on voit justement que leur taux d'implexe "patronymique" augmente linéairement entre les générations 4 à 12, pour finir asymptote à 2/3 en abordant le 20<sup>e</sup> siècle (Fig. 4). Ceci veut dire que chaque descendant lointain devient progressivement relié à l'initiateur du nom par ses 3 fils à la fois.

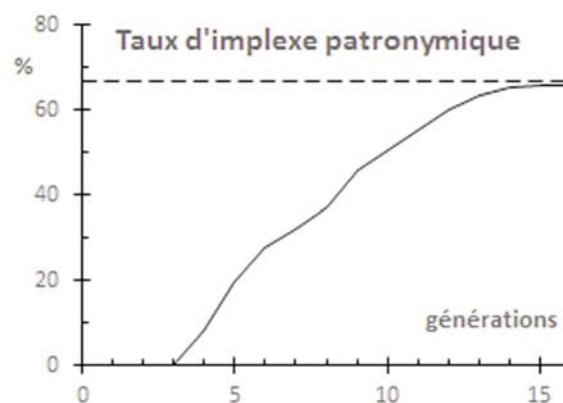


Figure 4 : Évolution du taux d'implexe patronymique chez les descendants du tout premier VANDELLE de Septmoncel au 16<sup>e</sup> siècle.

### L'histoire

L'histoire des VANDELLE du Haut-Jura ne saurait non plus être dissociée du rattachement de la Franche-Comté à la France, ne serait-ce que pour la destruction du registre paroissial de Longchaumois. Cette conquête militaire a en effet nécessité pas moins de trois campagnes successives entre 1636 et 1679.

La première fut engagée par Louis XIII à peine 35 ans après l'annexion musclée des Pays de l'Ain par Henri IV (5), c'est-à-dire les territoires tout proches de Chézery et Gex (Fig. 1). Cette nouvelle guerre avait trouvé son prétexte dans la beaucoup plus générale "Guerre de Trente Ans" en Allemagne, et par analogie, ses épisodes franc-comtois ont été appelés "Guerre de Dix Ans" (8). Comme en Allemagne juste avant, cette première campagne de 1636 à 1639 voit ainsi s'additionner les malheurs de la peste et de la guerre. Parmi les épisodes jurassiens proches, on relève ainsi une deuxième chute d'Orgelet en 1637, après celle de 1598 sous Henri IV (9). Déjà décimée par la peste et incendiée par les Français, Orgelet est pourtant en ruines, mais ceux-ci l'occuperont néanmoins une deuxième fois en 1639. Au début de 1639, les mercenaires suédois de l'armée du duc de Saxe-Weimar, allié de Richelieu, brûlent également successivement Pontarlier, Saint-Claude, Nozeroy et tous les villages du Grand Vaux (10), plus Longchaumois pour l'exemple. Le capitaine Lacuzon, chef charisma-



tique des rebelles, s'appelle en effet dans le civil Claude PROST, et il est né à Longchaumois en 1607.

Weimar meurt à son tour de la peste en juillet 1639, mais les hostilités ne cesseront qu'en 1643 à la mort de Louis XIII, et avec la signature d'un premier traité de paix en 1644. Durant ces dix années, la Franche-Comté aura néanmoins perdu 200 000 morts, soit la moitié de ses habitants, et 150 villages ont été entièrement brûlés (11).

Enfin, la guerre reprend une dernière fois en 1674 avec le jeune Louis XIV, et elle s'achève définitivement en 1679 avec l'annexion de la Franche-Comté au 2<sup>e</sup> traité de Nimègue.

### ***L'aire VANDELLE***

Sur la carte de Cassini de 1750, la "grande route" de Saint-Claude à Genève ne suit bien évidemment pas le tracé actuel taillé à la dynamite. Elle quitte ainsi Saint-Claude par le Nord-Est (Fig. 1), puis emprunte la Combe de Tressus jusqu'à Haut Crêt. Elle bifurque ensuite vers le Sud-Est, via Mijoux et la "route royale" du col de la Vieille Faucille vers Gex.

De Haut Crêt, une route rejoint également Longchaumois, et une autre Septmoncel, de sorte que ce carrefour routier était un point de passage direct entre les trois paroisses originelles. De même, la toute première voie de Septmoncel aux Rousses suivait un alignement de combes secondaires le long de la limite de paroisse, et ces combes défrichées et libres de mainmorte sont attestées dès 1555 (12).

Via Haut Crêt, il n'y a ainsi que trois heures de marche ou au pire une demi journée entre tous les habitats de VANDELLE cités plus loin. La distinction par les registres paroissiaux apparaît ainsi comme en partie artificielle, un peu comme les différents secteurs d'un même district.

Par ailleurs, en plus des 2156 baptêmes du début du registre paroissial des Rousses (Fig. 2 et 3), les auteurs disposaient en permanence sous Nimègue des 17 000 actes de Saint-Claude entre 1592 et 1715 (5) et des 7 600 actes de La Rixouse entre 1561 et 1750 (8). Cela permet ainsi de faire ressortir des informations complètement inédites, et surtout totalement inaccessibles au généalogiste ou à l'historien.

### **Démographie des "trois" populations de VANDELLE.**

Il apparaît justement qu'il existe bien deux foyers originels de VANDELLE, l'un enregistré à Longchaumois et l'autre à Septmoncel, mais aussi un foyer

final aux Rousses, puis à Bois-d'Amont. Pour la question ultime de l'origine, il est ainsi nécessaire de bien connaître leurs évolutions respectives, et notamment lors de l'ouverture de la paroisse des Rousses.

### ***Longchaumois***

La paroisse de Longchaumois fut effectivement un foyer majeur au 16<sup>e</sup> siècle, puisque les VANDELLE y furent suffisamment nombreux pour que le besoin de surnoms se fasse sentir. Du fait de l'incendie de 1639, le registre paroissial conservé ne commence cependant qu'en 1656, et l'on observe alors un nombre moyen de naissances annuelles voisin de 1. Toutefois, celui-ci a tendance à décroître très lentement, ce qui dénote un foyer en régression. Or la guerre avait sans doute fait des victimes. De même, l'évacuation préventive de 1639 avait dispersé les familles, mais 15 ans après, toutes ne sont pas forcément revenues.

Dès lors, un registre paroissial conservé d'une paroisse plus récente peut ainsi commencer plus tôt, et entre 1616 et 1643, on enregistre également aux Rousses trois lignées de VANDELLE à surnoms, deux mères établies aux Rousses, un père de passage ou prématurément décédé (car avec une seule naissance en 1623), et une poignée de parrains et marraines. Aucun n'est explicitement dit de Longchaumois, mais les surnoms sont des noms de Longchaumois (dit Cayre, Mareschal ou Bouson), et les noms des parrainages associés aussi.

En conclusion, les VANDELLE de Longchaumois sont restés à Longchaumois, et l'on verra plus loin qu'ils sont plutôt "descendus" vers Saint-Claude (Fig. 1). En tout cas, il n'en reste plus que 4 foyers en 2016...

### ***Septmoncel***

Dans la paroisse de Septmoncel, à l'inverse, l'absence de surnoms traduit une population beaucoup moins importante. En revanche, et comme on le verra plus loin, un tel jugement "tardif" ne préjuge en rien d'éventuelles dilutions par des émigrations antérieures.

Le registre paroissial de Septmoncel commence en effet en 1597, et l'on a alors une moyenne proche de une naissance par an, c'est-à-dire comme à Longchaumois à la reprise du registre paroissial en 1656. Ceci confirme donc bien une importante attrition de la population des VANDELLE de Longchaumois par rapport à la genèse des surnoms, mais pas forcément durant cette guerre-là.

Puis survient un arrêt brutal des naissances VANDELLE en 1612, et celles-ci se reportent alors sur Les

Rousses. Il s'agit là cependant d'un simple "changement d'adresse", et cela signifie simplement que ces VANDELLE nominalement de Septmoncel étaient en réalité installés sur le futur territoire des Rousses. Les divers actes notariés indiquent en effet qu'ils habitaient un lieu appelé "Les Landes", habitat d'ailleurs explicitement cité avec Les Rousses lors de la consécration de la nouvelle église paroissiale le 18/08/1618. Il s'agit même plus précisément des "Landes Devant", car habitées en premier du fait d'un accès direct à l'eau, comme aux Rousses mêmes (Fig.5).



Figure 5 : site "des Rousses et des Landes", avec la douane actuelle à La Cure et les deux sources alimentant le Lac des Rousses

### *Les Rousses*

Dans la nouvelle paroisse, le nombre moyen de naissances annuelles s'élève ensuite régulièrement pour passer de 1 en 1612 à 5 au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, et la création de la paroisse de Bois-d'Amont n'entrave pas cette progression. Au cours du 17<sup>e</sup> siècle, les VANDELLE des Rousses, installés aux "Landes Devant" ont ainsi essaimé aux alentours, poussés par l'accroissement de la population et au fur et à mesure des défrichements. Certains se sont installés tout près aux "Landes Derrière", sur l'autre versant de la colline. D'autres se sont installés aux "Landes d'Amont", futur centre de la future paroisse de Bois-d'Amont, mais ce nouveau registre paroissial ne sera séparé qu'en 1724.

Autour de 1810, le nombre de naissances annuelles est proche de 5 aux Rousses et 3 à Bois-d'Amont. Dans l'une et l'autre commune, ces valeurs auront ensuite tendance à se tasser au cours du 19<sup>e</sup> siècle.

En 1900, les deux communes de Bois-d'Amont et Les Rousses restaient néanmoins de très loin le principal foyer du nom en France (13), Bois-d'Amont pour l'orthographe VANDEL et Les Rousses pour VANDELLE (subsistance de la préférence fortuite du scribe juste avant l'état civil).

En 2016, la concentration est encore plus flagrante sur la densité d'abonnés au téléphone par milliers d'habitants (Fig. 6). En effet, chacune de ces minuscules communes héberge à elle seule le quart des abonnés du département. On trouve donc difficilement un nom plus Haut-Jurassien.

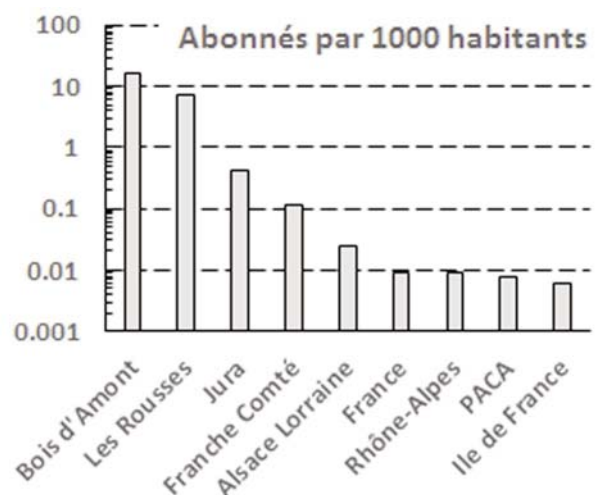


Figure 6 : nombre d'abonnés au téléphone du nom de VANDEL ou VANDELLE pour 1000 habitants.

### Les VANDELLE à surnom de Longchaumois

Dans le texte des actes, ces surnoms sont de temps en temps précédés d'un "dit" explicite (*dictus*), ce qui établit positivement leur nature de surnom. Aux Rousses, l'autre indication latine de *alias* est cependant toujours abrégée en "a†s", soit als avec un petit signal d'alerte au-dessus (3). Quant aux scribes de Saint-Claude, ils sont de très loin les plus sollicités (un baptême par jour), et ils utilisent presque toujours l'abréviation ultime consistant à accoler noms et surnoms (14). Ils ont aussi tendance à omettre le surnom quand il n'est pas utile, ou bien le nom quand le surnom suffit, ou encore à ne plus savoir lequel est lequel, éventuellement pour eux, mais à coup sûr pour les visiteurs tardifs que nous sommes. En effet, il y a là une ambiguïté de lecture fondamentale sur ce qui est réellement omis (14), c'est-à-dire entre les deux

sens opposés de X (dit Y) ou X (Y dit) Certains individus arrivent ainsi à apparaître successivement sous les quatre formes X Y, Y X, X seul et Y seul, et l'absence d'explicitation ne facilite pas la reconstruction familiale...

#### ***VANDELLE dit Bouson***

On ne trouve de VANDELLE dit Bouson ou plus tard Bozon qu'aux Rousses puis à Longchaumois, avec au départ une Jeanne VANDELLE épouse d'un Claude BAUD, et trois fois mère. En 1620, aucun surnom n'est mentionné. En 1623, les parents deviennent respectivement BAUD dit Moure (prononcé mouré) et VANDELLE dit Bousson, puis en 1632 BAUD dit à la Denise et Jeanne BOUSON.

Le nom et le surnom existent toujours dans le registre paroissial de Longchaumois après 1656, mais parfois associé à d'autres noms que VANDELLE. Sur les 17 retrouvés, les premiers qui suivent constituent ainsi une fratrie (Pierre, Françoise et Claude), née à Longchaumois vers 1650. Pierre est né avant 1648, et il a 5 filles nées entre 1667 et 1679. Françoise est marraine de son unique neveu Claude François. Claude est né avant 1653, et il épouse une Françoise BONDIER dite Paupello. Ils ont alors eux aussi 5 filles et un seul garçon, Claude François, né le 20/02/1673. Ce fils épouse à 39 ans une Clauda Antoina HUGUES de 22 ans (x le 19/04/1712), mais ils n'auront pas d'enfant. Comme pour les noms rares (2, 3), ce surnom s'est donc éteint par dilution, c'est à dire sur le risque de stérilité d'un unique cousin uniquement entouré de cousines.

#### ***VANDELLE dit Quando***

Comme tous les surnoms, celui-ci est forcément né à Longchaumois, mais comme il ne dure pas jusqu'au registre paroissial, on ne le rencontre qu'à Saint-Claude.

L'histoire de ces étonnants "dit Quando" commence ainsi avec un frère et une sœur visiblement de Longchaumois. Le frère Antoine a en effet épousé une Antoina MIVILLA (15), nom lui aussi déjà présent à l'accensement de 1390 (1). Le fait que lui et son fils Antoine aient été soumis à la mainmorte montre aussi qu'ils ne sont pas nés à Saint-Claude, ville libre, et le fait qu'ils aient été reçus bourgeois ensemble en 1609 (16) montre enfin que leur arrivée en ville était relativement récente.

La sœur Pernette "fréquentait" un bourgeois de Saint-Claude, Jean MEYNIER, nom certes ubiquiste, mais aussi typiquement Sanclaudien (ancien surnom de meunier dans une ville avec un quartier appelé Les Moulins). Elle en a eu une fille illégitime Catherine le

26 mars 1594. Aucune n'a sans doute survécu, car Pernette n'est jamais mentionnée comme marraine, malgré la bourgeoisie de ses frère et neveu.

Son frère Antoine a eu trois enfants. Antoine avant 1592, Humberte en 1594 et Anatoila en 1600. Le frère et la sœur étaient donc nés avant 1575.

Ce fils Antoine épouse le 10 février 1615 une Colette PERRET dont il a trois enfants, Anne Nicolarde en 1616, Pernette en 1620, mais aussi Aimé en 1617, et contrairement à ce que dit l'acte. Il s'agit là en effet d'une des très rares erreurs du scribe, lequel a confondu le prénom rare de Colette avec Colarde, diminutif du prénom de la marraine. Enfin cette 2<sup>e</sup> Pernette indique bien la parenté de la 1<sup>ère</sup>.

Par contre, il n'y a pas de descendance ultérieure identifiée, et comme précédemment, ce surnom rare s'est éteint sur un effectif de garçons insuffisant pour pouvoir rester continu.

#### ***VANDELLE dit Maréchal***

Compte tenu de la généralité du métier de maréchal, le surnom et le nom dérivés sont ubiquistes. Ainsi, il y avait bien une famille MARESCHAL à Longchaumois vers 1575, et un Jean MARESCHAL y a sans doute épousé une demoiselle BAUD. Pour une raison inconnue, l'un des baptêmes a eu lieu à La Rixouse le 26/12/1595, et les autres ont été perdus comme le reste du registre paroissial. Cette famille MARESCHAL a sans doute eu beaucoup de filles, dont deux mariées bien plus tard à La Rixouse (1679 et 1685). D'autres mariages avaient certainement précédé avant le registre paroissial, car Mareschal y est un surnom très fréquent (n° 16), car porté par trois noms dominants (n° 1, 3 et 7). Les fratries de garçons donnent en effet des noms dominants, et les fratries de filles des surnoms dominants (3). Ce surnom est également porté par 11 noms de l'époque à Saint-Claude, dont 1 typique de Longchaumois et 3 de Cinquétral juste à côté.

Comme les surnoms précédents, les VANDELLE dit Maréchal sont eux aussi très peu nombreux à Longchaumois, et répartis sur seulement 3 générations. Un † Pierre VANDELLE dit Maréchal est en effet cité en 1604 dans un acte notarié impliquant ses héritiers (17). Son fils Etienne est ensuite connu par ses 3 enfants, Clauda, Claude et Jacques, nés autour de 1600.

- Clauda épouse un Jean DUPUIS dont elle a une fille Clauda en 1618. Le parrain est un Claude VANDELLE dit Pochon, probablement un oncle de l'enfant.



- Jacques épouse le 20 février 1621 à La Rixouse une Etienna MORET de La Rixouse, et six mois après, ils y ont un fils Jean. De nouveau à La Rixouse, ce Jean VANDELLE, explicitement qualifié de "dit Maréchal" et "de Longchaumoisi", épouse le 3 avril 1647 Clauda MARTINA dit Jay, une veuve de La Rixouse. Mais ultérieurement, on ne trouve plus aucun VANDELLE à La Rixouse. Ainsi au total, seuls le grand-père Pierre et le petit-fils Jean ont été explicitement qualifiés de "dit Maréchal".

### ***VANDELLE dit Gindre***

Pour les mêmes raisons de date, ce surnom de Longchaumoisi se rencontre essentiellement dans le registre paroissial de Saint-Claude, avec 19 citations explicites, contre seulement 7 à Longchaumoisi.

Il n'aurait d'ailleurs eu aucun sens à Septmoncel et aux Rousses, car avant les trois mariages VANDELLE x GINDRE des Rousses entre 1675 et 1757 on y trouve aussi trois GINDRE x VANDELLE entre 1658 et 1728, plus un autre bien avant à Septmoncel (une Clauda veuve de Louis, décédée le 17/04/1608). Et donc l'association de ces deux noms n'aurait apporté là-bas aucune information particulière (3).

À Saint-Claude au contraire, la tête de lignée est un Claude né à Longchaumoisi avant 1580, et 60 descendants ont été identifiés jusqu'en 1715 (13). Ses 2 fils Denis attestés sont allés se marier et faire souche "à Saint-Claude", et on peut lui attribuer 2 autres Claude, plus une Clauda restée à Longchaumoisi. Mais on ne sait quasiment rien sur Longchaumoisi, dont le registre paroissial est perdu jusqu'en 1656.

Toutefois, l'image moderne de "descendre en ville" serait ici complètement fautive. En effet, ces Chaumerands ne sont pas venus dans la ville de Saint-Claude, mais dans la paroisse Saint Romain dont l'église paroissiale est à Saint-Claude. Et ils ne sont pas venus n'importe où, mais à Chaumont, premier hameau en arrivant de Longchaumoisi par Tressus (Fig. 1). Toutefois, il y avait aussi tous les services à Chaumont, chapelle, vicaire, registre paroissial, et même deux notaires. Et donc "baptême à Chaumont" ne veut pas plus dire naissance à Chaumont même.

Du reste, ces VANDELLE dit Gindre n'étaient sans doute pas passés par la route de Haut Crêt (Fig. 1), mais directement à pied par le chemin des crêtes. Ce chemin direct passe ainsi derrière le Crêt Pourri, et il longe ensuite les falaises du cirque de Vaucluse (Fig. 7). De même, il y a aussi un chemin direct vers Septmoncel par les crêtes, et les deux lieux-dits indiqués à la figure 7 se situent ainsi sur le parcours rec-

tiligne direct de la figure 1 entre les deux villages de Longchaumoisi et Septmoncel.

Or l'aîné des Denis VANDELLE dit Gindre était "grangier", c'est-à-dire fermier non propriétaire au service d'un bourgeois, et dans un parrainage du 25/04/1648, son fils Jean est dit "grangier de Tressus". Or si Tressus est le nom d'une combe et d'un hameau, c'est aussi celui d'une paire de fermes toujours appelées Les Granges de Tressus (Fig. 7). Du reste, seul son aîné Louis a été baptisé à Chaumont en 1651, et les 4 autres le furent à l'église Saint Romain, un peu plus éloignée que la chapelle de Chaumont, mais sans doute avec une meilleure route.

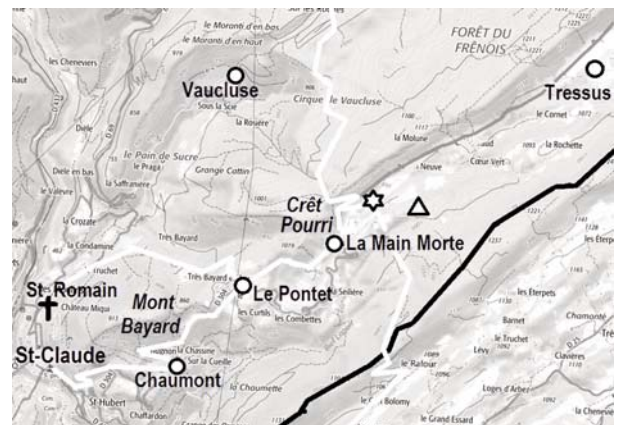


Figure 7 : carte de la paroisse St Romain, avec les lieux-dits Les Granges de Tressus (☆), Le Châtelet (△).

Enfin 50 ans plus tard, un Jacques Joseph qui avait abandonné le surnom était également grangier juste à côté à la ferme du Châtelet, mais ses 4 enfants ont été baptisés et 2 enterrés à Saint-Romain entre 1707 et 1715. De même, la femme d'un Claude François y a également accouché le 15/12/1712.

Si l'on regarde les années, il apparaît aussi que ce surnom de "dit Gindre" n'est mentionné que par période. Ceci semble en effet assez naturel, d'abord parce que la distribution d'aussi peu de naissances n'est pas forcément répartie uniformément, et sans doute aussi celle du besoin de surnom. Ainsi entre 1647 et 1656, un père Nicolas fils de l'autre Denis ne sait plus vraiment comment il s'appelle, et à la naissance de ses 5 enfants, les 4 combinaisons possibles sont utilisées.

La dernière époque d'utilisation du surnom est même très concentrée (1687-1689), puis plus rien. Sauf une seule exception 21 ans plus tard, à l'occasion de l'enterrement le 14/01/1710 d'un nouveau-né Claude Romain, car son grand père Jean "François" était présent. Or celui-ci était justement le fils du Nicolas précité, et un peu erratique, et pour la précision ou pour lui faire plaisir, on a remis une dernière fois le surnom

"dit Gindre". En revanche, le père était le même Jacques Joseph du Chatelet, mais il n'est jamais appelé dit Gindre à aucune de ses 5 autres citations.

La date de l'arrêt pourrait faire penser à une instruction de la nouvelle administration française, mais l'usage des autres surnoms perdure. En revanche, ce surnom de "dit Gindre" s'arrête en même temps sur deux autres noms. Or en fouillant dans le registre paroissial, on découvre ainsi la survenance soudaine de 5 mariages GINDRE à Saint-Claude entre 1692 et 1703, 3 hommes et 2 femmes. Dès lors et comme aux Rousses, leur existence détruisait complètement le point de repère précédent. Ce surnom de "dit Gindre" ne pouvait donc plus être utilisé, sauf une fois rétroactivement en 1710.

Enfin dans la 3<sup>e</sup> branche Sanclaudienne, le Claude frère des deux Denis est également grangier, mais on ne sait pas où car tous ses enfants sont baptisés à Saint Romain. Et lui aussi est toujours présenté inversé. Par contre, et de nouveau à cause de cette inversion, son fils Jean François né le 17/04/1645 portera toujours plus tard le surnom avec un dit explicité, ou alors plus du tout (4 fois de chaque). Et il sera même le tout dernier à le porter à la naissance de sa fille Clauda Humberte le 30/09/1689. Mais lui est cordonnier au Faubourg, quartier bas de la ville (attesté au <sup>†</sup> de sa fille Marie Pernette le 07/04/1689).

Au total, ce surnom temporaire s'avère ainsi comme un marqueur très précieux, car il permet de relier sans conteste toute une descendance indifférenciée du 18<sup>e</sup> siècle à un ancêtre unique du 16<sup>e</sup>.

### ***Les premiers VANDELLE de Nozeroy.***

Bien que sans surnom, il est intéressant d'examiner ce petit groupe dès maintenant, car il correspond lui aussi au tout début de Longchaumois. Entre 1533 et 1542, 3 pères Alain, Jean et Jacques VANDELLE ont ainsi eu 8 enfants à Nozeroy (Jura), c'est-à-dire à 35 km au Nord de Longchaumois. Or ils disparaissent ensuite tout aussi soudainement qu'ils étaient arrivés (7).

Néanmoins, si l'on étudie bien les noms de la période à Nozeroy, on y découvre aussi 9 naissances CAMELIN entre très exactement les mêmes années 1533 et 1542. Or depuis quatre siècles, CAMELIN est un nom typique de Tancua, hameau de La Rixouse juste en face de Longchaumois (Fig. 1).

Cette parfaite synchronisation des deux noms montre ainsi qu'il s'agit là d'une évacuation temporaire de précaution, pour des raisons à l'évidence sécuritaires

(merci Wikipedia). Le conflit récurrent entre François 1<sup>er</sup> et le Duché de Savoie s'était en effet réactivé en 1533 autour d'un siège des protestants de Genève par le Duc. Les renforts du Roi ont ainsi subi une première défaite en 1534 à Gex, et après une seconde tentative infructueuse, le célèbre épisode de la "Forêt du Massacre" a eu lieu en 1535, à 10 km à vol d'oiseau de Longchaumois (Fig.1). Après une très fragile "trêve d'Aigues-Mortes" en 1538, Charles Quint, beau-frère de François 1<sup>er</sup> et allié de la Savoie, avait ensuite réactivé la guerre en 1542, mais cette fois en Italie. Et donc les réfugiés de Tancua et Longchaumois ont enfin pu rentrer au pays.

Par ailleurs, le principal père (6/8) s'appelle ici Alain VANDELLE, prénom totalement inconnu parmi les 1500 autres VANDELLE de la référence (7). Par contre, il n'est pas inconnu à Nozeroy où il y a également en 1536 un père Alain ARBEL explicitement dit de Nozeroy et le Vieux, car dans Généabank, ARBEL est un nom de Nozeroy. Et donc cet Alain VANDELLE avait certainement un père de Longchaumois, mais aussi une mère ou une grand-mère de Nozeroy, et les 3 réfugiés VANDELLE n'étaient donc pas venus là par hasard.

Enfin pour l'évolution du nom, ce simple épisode concerne tout de même 0,8 naissance par an en moyenne, ce qui est considérable, et cela souligne ainsi l'importance potentielle de discontinuités anciennes, mais pas forcément connues.

### **Les VANDELLE tout court de Longchaumois**

En plus des VANDELLE à surnom, on trouve aussi à Longchaumois plus d'une centaine de VANDELLE tout court, et ils sont donc de très loin les plus nombreux de tous les porteurs du nom. Ainsi un premier Claude VANDELLE (né vers 1580 et <sup>†</sup> avant 1632) y a eu un fils François sans descendance (<sup>†</sup> 04/10/1689) et un autre fils Jean (né vers 1602), mais avec cette fois une énorme descendance.

Dans la Montre d'Armes de 1632 à Longchaumois (18), ce Jean VANDELLE est en effet cité comme "mousquetaire, fils de <sup>†</sup> Claude et âgé de 30 ans". Il apparaît ensuite dans le dénombrement du 27/01/1659 avec son épouse Jeanne REVERCHON et leurs 11 enfants, nés entre 1632 et 1655. Par 6 de leurs 8 fils, ils sont ainsi à l'origine de tous ces nombreux VANDELLE de Longchaumois :

- Jean Denis, né avant 1632 et son épouse Antonia MAYET,

- Antoine, né avant 1635 et son épouse Clauda BOLEY.



- Claude François, né avant 1635 et son épouse Antoina BONDIER dit L'Ange,
- François, né avant 1637 et son épouse Antoina PROST dit Romand,
- Claude François, né avant 1641 et ses deux épouses, Antoina GANEVAL puis Jeanne ROMAND dit Maréchal
- Claude Antoine, né vers 1655 et son épouse Clauda PROST dit Mayet.

Ce Claude VANDELLE né vers 1580 est donc l'ancêtre de tous les VANDELLE tout court de Longchaumois.

### ***Unicité des VANDELLE de Longchaumois***

Par définition, on ne pourra jamais établir positivement une filiation portant sur les 150 années antérieures à toute conservation de registre paroissial. Et donc le seul marqueur qui reste est la distribution des prénoms familiaux.

À la Renaissance en effet, et en dehors des conformismes locaux (Fig. 3), le choix d'un prénom représentait toujours un hommage, par exemple à un saint patron (d'où la dominance de Claude, ou de Roland à Chézery), ou encore à un notable (puissant noble, riche bourgeois, notaire de la famille ou "maître" des grangiers et des serviteurs). C'était aussi le plus souvent un hommage à un oncle choisi pour parrain (oncle du baptisé, voire du père), ou à un aïeul, vivant ou déjà disparu. Dès lors, le prénom peut se maintenir directement de père en fils\*, ou indirectement de grand-père en petit-fils, ou transiter de branche en branche collatérales.

Auparavant au Moyen Âge, on rappelle aussi qu'en France, le changement de nom n'a été interdit que par un décret de Louis XI de 1474. Ceci veut dire que précédemment, la seule caractéristique pérenne d'un individu était justement son nom de baptême et celui de ses ascendants.

Or sur les 11 citations de prénoms à Nozeroy entre 1533 et 1542 (13), et hormis le Alain inconnu, Philiberte est présent 59 fois dans le registre paroissial des Rousses analysé, Louise 9 fois, et les 8 autres citations concernent déjà l'un des futurs n° 2 à n° 8.

De même, on notera aussi l'étonnante similitude des prénoms entre les premiers descendants du Claude VANDELLE né vers 1580 et ceux du Claude VANDELLE dit Gindre né lui aussi peu avant 1580.

Autre indication d'unicité, mais cette fois avec les VANDELLE des Rousses, un Claude Joseph explicitement des Rousses a lui aussi vécu "à Tressus" jusqu'à 36 ans, avant de se tuer bêtement en tombant d'un rocher († 07/12/1711).

Ce prénom signe d'ailleurs un sentiment d'appartenance familiale de tous les VANDELLE du Haut-Jura autour de 1670. Entre 1665 et 1677, on enregistre en effet la naissance soudaine de 6 Claude Joseph de 5 pères différents dans 3 registres paroissiaux différents. Or cette combinaison était totalement inconnue auparavant chez les VANDELLE identifiés (aucun baptisé, père ou parrain). Par contre, comme les trois nouveau-nés des Rousses y sont devenus tous les trois pères et parrains, elle s'est ensuite propagée exponentiellement dans le foyer final des VANDELLE.

Comme pour les fameux trous noirs invisibles, mais détectés par leur gravité, il y avait donc un parent commun Claude Joseph inconnu des registres paroissiaux, mais avec une influence considérable partout. Or la guerre n'était pas finie, et l'on peut ainsi penser que l'évènement déclencheur a été la mort d'un héros familial de la Résistance, ou d'un compagnon de Lacuzon.

Par ailleurs, l'hommage s'adressait bien à un Claude Joseph VANDELLE, car la distribution temporelle de la combinaison est uniforme sur les autres noms, et dans les 3 registres paroissiaux. Et donc cet engouement soudain pour Claude Joseph n'a rien à voir avec nos pics de Philippe en 1941 ou de Charles en 1946.

Deux siècles après le premier Romain le vandelle, tous les VANDELLE du Haut-Jura affichaient donc des signes répétés d'appartenance à une même famille.

### ***Diaspora VANDEL issue de Longchaumois***

#### ***VANDEL du Doubs***

Tous les VANDELLE nés à Longchaumois ne sont pas obligés d'y rester. Ainsi, l'un des arrière-petit-fils du Claude VANDELLE de tête s'appelle Claude François (° 25/10/1660), et il épouse une Jeanne GREMAUX le 10/09/1686 à Chissey-sur-Loue (Doubs). Ils y auront 9 enfants, et ils seront ainsi à l'origine d'une lignée de VANDEL présente à Chissey-sur-Loue jusqu'à nos jours, et dont beaucoup furent charpentiers.

\* D'où le cauchemar des Claude fils de Claude, quel qu'en soit le nom (6)

**VANDEL Wallons**

De nouveau, l'un des petits-fils de ce Claude François de Chissey s'appelle Claude (° 07/12/1722), et il épouse le 28/01/1754 une Marie Jeanne MARMAL à Philippeville en Wallonie où ils auront 2 garçons et 2 filles (19).

L'aîné Louis Élisabeth Angélique (° 11/01/1755) est tailleur d'habits, mais pendant une période militaire, il revient se marier à Chissey le 11/10/1785 avec une Jeanne Françoise CHAGROT de Chissey. Les filles et le second garçon restent à Philippeville, où il a à son tour 3 fils. Et aujourd'hui encore, il y a des VANDEL dans la province de Namur.

**VANDELLE de Septmoncel et Les Rousses****Localisation de l'APAC**

Comme à Longchaumois et Saint-Claude, cette étiquette géographique reflète certes la localisation des documents, mais il est important, autant que possible, d'accéder à la localisation des habitats réels. Or les actes anciens donnent souvent des indications de lieu très précises que l'on peut encore retrouver aujourd'hui.

À Longchaumois, par exemple, la description détaillée des limites de l'accensement de 1390 avait permis de les retracer sur la carte (1). Celles-ci sont rappelées à la figure 8, en même temps que les limites de la paroisse de Septmoncel, telles que définies le 11/08/1478 par l'abbé Jean-Louis de Savoie (12).

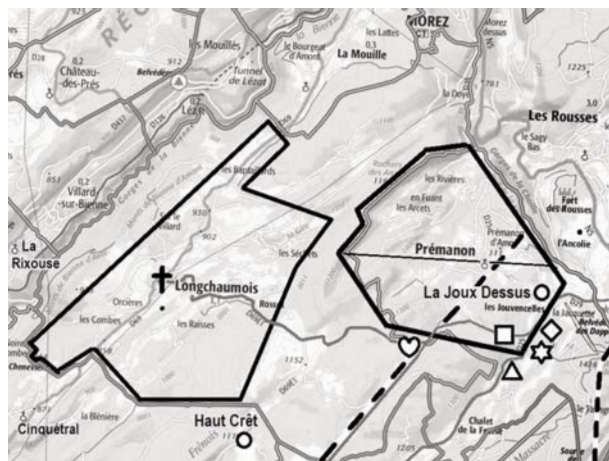


Figure 8 : carte des accensements de 1390 et 1522, avec les limites de la paroisse de Septmoncel (---), et les lieux-dits la Teppe (♥), Le Cernois (□), Le Boulu (△), La Darbella (☆) et Les Jacobeys (◇)

En 1390, le périmètre réalloué correspond en fait à une zone centrale inhabitée, car décimée par la peste, et les nouveaux censitaires habitaient donc en dehors. Or pour avoir été désigné comme patrouilleur à Saint-Cergue, ce Romain le vandelle devait résider quelque part dans l'est de la paroisse, c'est-à-dire tout près de la limite avec celle de Septmoncel.

Dans les accensements ultérieurs, les routes constituent ainsi des points de repères majeurs, et il importe donc de bien les mémoriser. En 1522, le "Grand Chemin" de Saint-Claude à Saint-Cergue se sépare ainsi de la route de Genève au niveau de la "combe du Lac" (Fig. 1). Il emprunte ensuite la combe principale vers le Nord-Est, avant d'obliquer vers l'Est par la trouée de Saint-Cergue. À la figure 8, il arrive ainsi au Boulu (△), et il oblique à La Joux-Dessus.

En 1390 en revanche, l'ancien chemin suit un alignement parallèle de deux combes secondaires le long de la limite de paroisse (Fig. 1). Cette route figure encore sur la carte d'Etat-major de 1850, mais aujourd'hui, il n'y a plus que deux portions séparées par un sentier. La moitié Nord sert toujours pour relier Longchaumois et Prémanon, et cette "combe Sambine" a même gardé son nom d'origine de 1555 (12). En revanche, la moitié Sud est devenue un cul de sac, et le nom de 1850 a disparu ("La Grand-Vie"). À la figure 8, cet ancien chemin de Saint-Claude à Saint-Cergue suit ainsi ces deux combes jusqu'à un lieu-dit La Teppe (♥), et il rejoint ensuite la combe principale aux Jacobeys (◇). Cette portion de La Teppe aux Jacobeys était elle aussi une route en 1850, mais aujourd'hui, elle n'est plus qu'un sentier. Et en 1522, elle est qualifiée de "déviation du grand chemin de la Teppe".

Pour ces VANDELLE du 16<sup>e</sup> siècle baptisés à Septmoncel, les documents commencent en effet de nouveau par un accensement de 1522, suivi de reventes (12). Ainsi le 22/03/1522, l'abbé Pierre de la Baume accense une terre appelée le Cernois Mornan à un bourgeois de Saint-Claude appelé Jean BLANCHOD. Sa contenance n'est pas précisée, mais ses limites sont de nouveau très détaillées (Fig.8). Elle couvre ainsi toute la partie Ouest de l'actuelle commune de Prémanon, soit 1 700 ha, et elle se trouve donc à cheval sur les deux paroisses originelles de la figure 1. Un lieu-dit Le Cernois subsiste d'ailleurs toujours sur ce territoire (□).

Par un nouvel accensement du 14/09/1540, l'abbé approuve ensuite la revente de la moitié Nord par la veuve BLANCHOD à cinq paroissiens de Septmoncel, dont un Berthet BENOIST ancêtre de tous les BENOIST dit Berthet des Rousses, puis BERTHET tout court (20). On parle ainsi d'une forêt primaire sans valeur, "joux noyre", et d'une surface agricole de 100 "soitures", soit 35 ha. Ceci représente une activité de 100 homme-jour, soit en pratique un an de travail pour un exploitant individuel. Or on peut comprendre du texte que la forêt était commune et les parcelles individuelles, et ce ferait donc plutôt 7 ha chacun.

Le 28/06/1547, la veuve et son fils Jean cèdent ensuite la moitié Sud à au moins six autres paroissiens de Septmoncel, un Claude GRAND PERRET, deux "Claude et Jean BENOIST" et un "Pierre VANDELLE et ses frères".

Or on connaît justement des habitats BENOIST dit Guyod très près de ce lieu-dit Le Cernois (21). Dans son testament de 1658, un Thiévent fils de Pierre habite ainsi explicitement au lieu-dit La Darbella (✱), plus connu aujourd'hui pour son téléski que pour sa ferme. Et dans son testament de 1599, son grand-oncle Pierre l'Ancien (1509-1607) lègue aussi une maison "aux Rousses" à ses fils Jean, Thiévent et Claude. Toutefois, sa description détaillée la situe au Boulu (△), "avec au Nord le grand chemin de Saint-Cergue", c'est-à-dire à 400 m au Sud de La Darbella. Or ceci correspond très exactement au coin Sud du périmètre vendu, et les fils Claude et Jean avaient simplement acheté du terrain à côté de chez papa.

Dès lors, les frères VANDELLE habitaient eux aussi aux environs de La Darbella. Or dans le même échange de terres de 1604 déjà cité (17), une des pièces échangées se situe à la Joux-Dessus, et elle est elle aussi mitoyenne des héritiers de † Pierre VANDELLE. Encadré au Nord et au Sud, l'APAC de Septmoncel habitait ainsi aux Jacobeys (◇).

Or pour un VANDELLE, ce lieu-dit était beaucoup plus que le carrefour de la nouvelle et de l'ancienne route de Saint-Claude à Saint-Cergue. En 1850, en effet, La Teppe était encore l'arrivée d'une route directe de Longchaumois, reconstituée sur la figure 8. Et donc la Teppe sur Longchaumois et Les Jacobeys sur Septmoncel étaient tous les deux le carrefour de deux routes directes vers chaque village.

Bien plus, les obligations militaires des Chaumerands suggèrent également que cette route directe de Longchaumois à Saint-Cergue existait déjà en 1390. Le site de La Teppe était ainsi un carrefour stratégique avec la première route de Saint-Claude, et il était certainement habité. Dès lors, La Teppe était le hameau de Longchaumois le plus proche du château, et donc une résidence idéale pour un Romain le vandelle...

En 1547 en tout cas, il y avait aux Jacobeys au moins trois futurs pères VANDELLE. Il y avait sans doute assez de terrain disponible pour qu'ils soient plus de trois, mais la simplicité commande d'en rester à trois, Pierre et deux frères mineurs. Et donc l'APAC de Septmoncel est né vers 1500, et ses fils habitaient ainsi très loin de leur église paroissiale *St Etienne*. En

pratique, l'église *St Jean-Baptiste* de Longchaumois était en effet 1½ fois plus près, et la chapelle *St Pierre* de la future paroisse des Rousses était même trois fois plus près. Naturellement, on ne peut pas établir une filiation continue entre cette vente de 1547 et le début du registre paroissial en 1597, mais peu importe, "si ce n'est toi c'est donc ton frère"...

Par ailleurs, Pierre l'Ancien BENOIST dit Guyod était explicitement de Septmoncel, et il avait aussi deux autres maisons près du village. Sa descendance immédiate combine ainsi les quatre prénoms "paroissiaux" de Pierre, Etienne, Jean et Claude. En revanche et jusqu'à la 5<sup>e</sup> génération, les descendants de l'APAC VANDELLE ne comportent qu'une Etienne et aucun Etienne, mais de très nombreux Pierre, Jean et Claude, et même 5 Denis et 1 Nicolas, comme chez les VANDELLE de Longchaumois. Ceci veut donc dire très clairement que l'APAC des VANDELLE "de Septmoncel" était en réalité un paroissien de Longchaumois, mais que cela ne l'empêchait pas d'habiter physiquement près des Rousses.

### *La suite*

Ensuite, les reconstructions sont parfois laborieuses en tout début de registre paroissial, mais on dispose ici de points de repère très solides pour valider périodiquement qui est qui, et notamment deux Montres d'Arme de 1617 et 1632, le recensement nominatif de 1659 (18) et quelques actes notariés (22). Sur cinq siècles, la référence (7) regroupe ainsi 1500 descendants directs de l'APAC. Mais comme déjà dit, l'objet de cet article n'est pas de les détailler, mais de se concentrer sur leur origine.

## **VANDELLE des villes**

L'exode rural est aussi vieux que le développement des villes, et quelques VANDELLE de la montagne ont donc eux aussi rejoint les villes alentour.

### *VANDELLE de Saint-Claude*

Au-delà des VANDELLE de Longchaumois ayant simplement rejoint la paroisse *St Romain*, on a déjà parlé d'un Jean François VANDELLE dit Gindre se mariant à Saint-Claude avec une Anne BONDIER (x 23/08/1683), et s'établissant explicitement cordonnier en ville, soit très exactement dans le quartier bas du Faubourg.

De même, un Claude "Joseph" VANDELLE né le 01/01/1672 à Longchaumois est reçu bourgeois le 11/07/1690, avant de décéder sans descendance à Saint-Claude le 28/03/1693.



Pour les quelques naissances entre 1660 et 1680, entre le cauchemar des homonymies et les trous des deux registres paroissiaux sources, les pères ne peuvent cependant pas toujours être positivement identifiés. Par contre de 1690 à 1715, on compte 15 mariages VANDELLE, dont 14 conjoints de Saint-Claude et seulement un de Longchaumois. Mais il arrive aussi bien sûr que l'autre conjoint soit justement de Septmoncel ou Longchaumois. En conséquence immédiate, 29 naissances VANDELLE sont enregistrées de 1701 à 1715, soit deux par an.

Cette augmentation initiale des VANDELLE de Saint-Claude ne correspond donc pas à un apport continu, mais à un développement démographique sur place.

### ***VANDELLE de Morez***

Sans surprise, les VANDELLE de Morez sont alimentés par les VANDELLE des Rousses, mais il s'agit toujours là de mouvements à la fois individuels et tardifs. Ainsi après 4 générations de Rousselands, un Pierre Antoine pourtant marié aux Rousses (x 24/02/1756) s'établit comme maître chapelier à Morez où il y aura 8 enfants entre 1758 et 1775. Mais la mobilité de la Révolution approche, et on perd ensuite leur trace.

Vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle, d'autres VANDELLE des Rousses s'installeront également à Morez, et certains donneront les maîtres de forges de la Ferrière-sous-Jougne (Doubs).

### ***VANDELLE de Morbier***

Il n'y a pas de VANDELLE permanents à Morbier, mais juste des "épisodes". Par exemple entre 1607 et 1615, on y trouve 6 baptêmes étiquetés Septmoncel, mais concernant de futurs VANDELLE des Rousses. Or il ne s'est rien passé durant ces années-là, et il s'agit sans doute simplement d'une "erreur de rangement" du registre paroissial déporté des Rousses avant l'ouverture officielle de la paroisse.

Jusqu'en 1799, on n'y trouve ensuite que des mariages de Morberands avec des filles VANDELLE des Rousses ou de Longchaumois, à l'exception d'un maître charpentier Hugues VANDEL (x 27/08/1748 à Morbier), mais introuvable ailleurs.

### ***Nouveaux VANDELLE de Nozeroy***

Le 24/11/1739 à Mièges (Jura) a lieu le mariage d'un laboureur de 26 ans de Mièges, Jean Pierre VANDELLE, fils de † Jacques et d'une Jeanne SUSSEAU.

Il épouse ainsi une Jeanne Marie GUYE de 22 ans, et entre 1752 et 1759, ils auront 8 enfants à Nozeroy, juste à côté. Toutefois, son épouse est la fille naturelle d'un Claude François CHAUVIN, nom typique des Rousses, et son grand-père Joseph CHAUVIN est explicitement originaire des Rousses, et lui aussi laboureur à Molpré juste à côté. Et donc cet époux VANDELLE est forcément des Rousses lui aussi.

Or il y a justement une et une seule possibilité, à savoir que son père est le Jacques VANDELLE des Rousses (° 16/04/1690) fils de Christophe VANDELLE à l'Henri et de Jeanne Marie DEMOLY dit Goulet.

### ***Évolution***

Tous ces VANDELLE des villes se retrouvent ainsi soudainement dans une position de nom rare et isolé, et comme tous les autres dans la même situation, le nom finit par s'éteindre progressivement par dilution. Ainsi en 2016, il n'y a plus aucun abonné au téléphone de ce nom à Saint-Claude, 1 seul à Morbier et 3 à Morez, alors qu'il y en a 4 dans le minuscule Longchaumois, 22 aux Rousses, dont 3 aux Landes de 1618, et 26 à Bois d'Amont.

## **VANDEL de Genève**

### ***Le contexte particulier de Genève***

Par rapport au Haut-Jura, Genève n'est pas simplement une ville encore plus grande que Saint-Claude, mais c'est d'abord un très puissant état étranger (5), à savoir les États de Savoie à l'apogée de leur extension (Fig. 9).

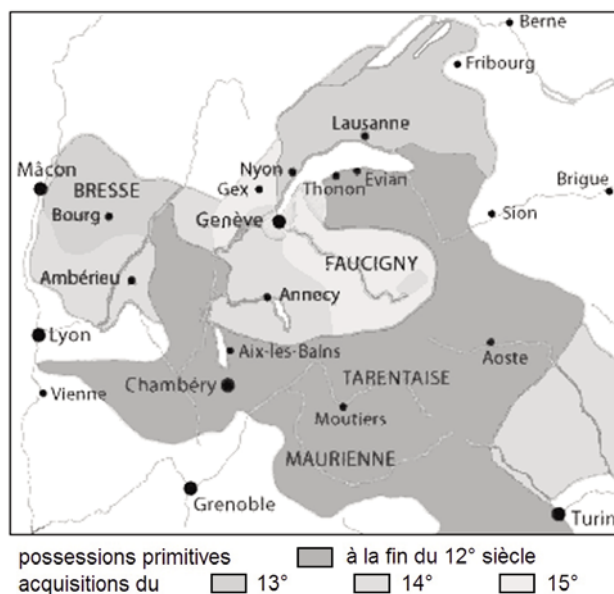


Figure 9 : Extension progressive des États de Savoie

Or quatre frères Robert, Pierre, Hugues et Thomas VANDEL y ont été des acteurs majeurs à la fois de l'indépendance de la ville, de son passage à l'Église réformée et de la lutte contre Calvin, de sorte qu'ils sont devenus de véritables héros de l'histoire cantonale. Tous les historiens de Genève ont donc abondamment écrit sur eux, mais sans jamais vraiment se préoccuper ni de leur famille ni de qui ils étaient vraiment. Ces exégètes de la politique ont donc tous répété en chœur "VANDEL de Septmoncel", alors que tous les deux sont faux.

En effet, cela veut dire aujourd'hui village, alors que cela signifie paroisse dans les textes, et comme à Longchaumois (1), une telle lecture simpliste est faite au mépris de la grammaire latine la plus élémentaire.

À leur décharge cependant, ces descendants de paysans s'étaient dotés de titres de noblesse et d'armoiries "littérales" (23), c'est-à-dire avec un van à vanner et des fleurs de lys... Ceci a donc beaucoup fait jaser (24), mais pas beaucoup éclairé leur origine.

#### **La vraie dénomination des têtes de lignée**

Les trois premiers documents sont des inscriptions en latin dans le Livre de Bourgeoisie de Genève, et elles nous sont connues par une transcription (25):

- 1470 - *Honorabilis vir magister Petrus VANDELLI, de Septem Moncellis, rector scholarum hujus civitatis, gratis.*

- 1487 - *Claudius VANDELLI, de Septem Moncellis, notarius, 8 fl.*

- 1492 - *Jacobus VUANDELLI, de Septem Moncellis, mercator, habit. Geben., 10 fl.*

Or Galiffe (23) est le seul à avoir relevé la contradiction flagrante entre la forme sujet de tous les personnages cités (ici *Petrus, rector; Claudius, notarius; Jacobus, mercator*) et cette très curieuse forme latine de VANDELLI, complément de nom de vandellus. Mais en 1830, il n'avait pas le moyen de l'interpréter, et personne d'autre n'a plus jamais relevé l'incongruité de cette mode italianisante de très nombreux noms en i...

Néanmoins, et comme à Longchaumois en 1390, si l'on feuillette ce Livre de Bourgeoisie de 1339 à 1555, on relève aussitôt une "évidente" corrélation entre d'une part les patronymes qui sont des noms propres en français, et donc invariables, et d'autre part des noms communs en latin, déclinés, et faisant référence à des métiers. Or dans l'analyse de la comptabilité de la ville voisine de Nyon en 1385, l'auteur de 1924 fait justement remarquer qu'il n'y avait pas encore de noms, mais uniquement des désignations par le prénom et le métier (26). Et donc peu avant 1500 à

Genève, il y avait encore coexistence des deux systèmes, et ces trois nouveaux bourgeois étaient des Pierre, Claude et Jacques "du vandelle". Toutefois, ceci ne veut pas forcément dire "fils de", mais juste "apparenté".

Par la suite, Galiffe (24) et Campiche (27) ont déjà fait toutes les reconstructions nécessaires, et comme un troisième Naef (28) a fait des erreurs, on privilégiera donc Galiffe, le plus ancien et le plus latiniste, et Campiche, le plus documenté.

#### **La reconstruction du tout début**

Le recteur Pierre de 1470 avait fait un testament le 28/02/1509, et grâce à un legs de 100 florins aux Altariens de Saint-Pierre (29), ce très précieux document nous a été conservé. Il atteste ainsi que l'APAC de Genève avait trois fils, le père du testateur (Robert), son oncle Jacques, le marchand de 1492, et Jean, le père du témoin Pierre. Les principales informations sur l'origine de la famille viennent ainsi de cette 2<sup>e</sup> génération, mais dans laquelle 4 prénoms sur 5 sont des Pierre... Le testateur avait en effet 2 frères, le notaire Claude de 1487, son héritier, et le drapier Pierre le Jeune, plus un cousin Pierre "fils de Jacques", son exécuteur testamentaire. Enfin, la 3<sup>e</sup> génération comprend son neveu et héritier, Pierre le Cadet, fils de Pierre le Jeune, et les 4 frères historiques et leur sœur Pernette, enfants de Claude.

Soit le début de liste de descendance suivant:

APAC ° <1396

- | Jacques, marchand
  - | Pierre, exécuteur testamentaire
- | Jean, † < 1509
  - | Pierre, † < 1538, notaire à Morges
- | Robert ° <1415
  - | Pierre l'Ancien, recteur et testateur
  - | Pierre le Jeune, † < 1509, drapier
    - | Guillaume, notaire à Lyon
    - | Pierre le Cadet, héritier
      - x Louise NEYROD
        - | Jean
        - | Jacques
        - | Robert
        - | Pierre
        - | Michel
- | Claude, † 1523, notaire, héritier
  - x1 Marie CHAUVET
  - x2 Marie Du FRESNEY
    - | Robert, † < 1538, syndic
      - | Thomas, parti à Berne
      - | Pierre
        - | Pierre, seigneur de Saconnex
          - | Philibert, sgr de Saconnex
          - | Philippe, sgr de Saconnex
        - | Hugues, ambassadeur
        - | Thomas, prêtre réformé

La suite et les détails demandent de l'informatique, et ils sont facilement accessibles dans la référence (7). Mais le plus intéressant à ce point est certainement la chronologie de cette liste et l'identification de l'APAC.

### *La chronologie*

Il ne faut pas confondre ce recteur d'école de 1470 avec les recteurs d'école salariés de nos registres paroissiaux du 18<sup>e</sup> siècle, car dans les temps anciens, seuls les prêtres enseignaient. On lui connaît ainsi une carrière d'enseignant classique évoluant vers des écoles de plus en plus grandes du Pays de Vaud, Moudon en 1459, tout près de l'abbaye de Romainmôtier, puis Joulens, Morges et Genève. Lors de son testament, il habitait ainsi Rue des Chanoines, une rue du centre-ville tout près de l'évêché, et il était le chapelain de la chapelle Saint-Denis de l'église Notre-Dame la Neuve, une grande église de Genève. Et donc le recteur d'école était bien prêtre.

Or on n'est pas prêtre avant 25 ans, ce qui nous donne "né < 1434, et † le 11/1517 à au moins 83 ans". En admettant un âge minimum au mariage de 18 ans, son père Robert est donc né avant 1415, et l'APAC avant 1396. Mais statistiquement, les minima ne sont pas additifs, et avec des paternités moyennes à 32 ans, l'APAC serait né vers 1370

Avec la concordance des dates et de l'appellation latine, l'APAC de Genève est donc le Romain le vandelle de 1390, habitant La Teppe, car il y pouvait très bien changer de paroisse en déménageant simplement de quelques centaines de mètres.

Enfin, le testament de 1509 a été passé devant un notaire de Genève appelé Claude Michaud, lui aussi originaire de la paroisse de Septmoncel. D'où un communautarisme évident. Néanmoins, et avec une accumulation à ce point (4/5), ce prénom de Pierre est sans doute bien plus qu'une simple nostalgie des Rousses.

Mais pour comprendre le scénario de l'émigration en Savoie, il nous faut d'abord revenir sur l'histoire de Saint-Claude, et notamment sur le double jeu des abbés, car il n'a apparemment jamais été analysé jusqu'à présent.

## **Scénario de l'émigration en Savoie**

### *Le double jeu des abbés de Saint-Claude*

On sait que la très puissante Maison de Savoie avait obtenu le droit de nommer les évêques de Genève, mais visiblement pas seulement....

En effet, L'abbé Guillaume V (1384-1393) s'appelait Guillaume de la Baume, et c'est lui qui a fait l'accensement de 1390. Or c'était un homme-lige du Comte Amédée VI de Savoie, et en 1359, c'est lui qui avait négocié l'achat par la Savoie de la Baronnie de Vaud. Et à son départ en 1393, il a été nommé évêque de Sion (Fig.9). Dès lors, on peut s'interroger sur la sincérité de sa politique de défense de la frontière Est avec le pays de Vaud.

Lors de la perte du château de Saint-Cergue en 1412, on ne sait pas qui était l'abbé François II en poste, mais en 1478, l'abbé qui a redéfini la frontière entre Septmoncel et le Pays de Vaud s'appelait Jean-Louis de Savoie...

Enfin entre 1510 et 1544, le premier abbé commendataire, c'est-à-dire non élu par le chapitre, fut justement le Pierre de la Baume des accensements de 1522 et 1540. Or en 1522, il fut également nommé évêque de Genève, pour finalement transférer l'épiscopat à Annecy en 1533. D'où ses démêlés agités en 1528 avec la ville, les réformés et les fameux frères VANDEL.

Et donc les VANDELLE de Nozeroy ne fuyaient sans doute pas seulement les opérations militaires françaises, mais peut-être bien aussi d'éventuelles représailles de l'abbé.

### *L'abbaye voisine de Romainmôtier*

Comme Saint-Claude, cette puissante abbaye vaudoise était une abbaye bénédictine très ancienne, puisque initialement fondée elle aussi par Saint Romain et elles ont même parfois partagé le même Abbé. Comme elle, elle était aussi une terre d'Empire indépendante, et également sous influence savoyarde, puisque cette suzeraineté d'Empire était même officiellement déléguée à la Savoie. Enfin, ses fiefs immenses listés dans Wikipedia allaient des rivages du lac Léman entre Lausanne et Nyon à ceux du lac de Joux, dont la gorge stratégique de Vallorbe (Fig.10):

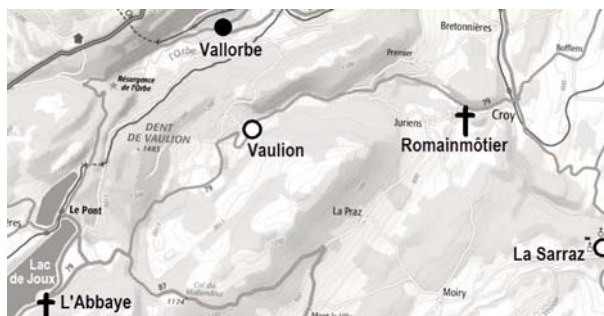


Figure 10 : Carte de l'extrémité suisse de la vallée de Joux



**La situation de La Teppe après 1412**

En 1547 aux Jacobeys, Pierre VANDELLE et ses frères voyaient la Savoie de leur fenêtre, car la Crête des Tuffes n'est qu'à 1,6 km, la longueur des téléskis d'aujourd'hui. Et en 1412 à La Teppe, l'ancien vandelle à Saint-Cergue et ses fils la voyaient soudainement eux aussi à travers le vallon du Cernois (Fig. 8), car elle n'était plus qu'à 4 km. Quand la ville de Saint-Claude a brûlé en 1417, toute la famille a sans doute pensé que la Savoie avait définitivement gagné la partie (cf le pétainisme en 1940). En clair, l'avenir semblait plus à Romainmôtier qu'à Saint-Claude et les trois frères Jacques, Jean et Robert ont ainsi opté pour l'émigration en Savoie, surtout s'ils étaient des cadets sans terre.

Seul l'aîné serait donc resté dans la maison de Romain, ou alors avec des frères bien plus jeunes. Et compte tenu des hommages appuyés au prénom Pierre, cet aîné s'appelait forcément Pierre, le prénom "paroissial" des Rousses. Et il était alors le père ou l'oncle du Pierre des Jacobeys. Et donc comme les frères BENOIST dit Guyod de la Darbella, les frères VANDELLE des Jacobeys avaient juste acheté du terrain à côté de chez papa.

Par contre, d'autres fils ou neveux de Romain sont forcément allés exploiter et habiter la parcelle qu'ils avaient reçue plus près du village, et s'ils ont eu eux aussi 4 ou 5 fils dans une population décimée, le nom est immédiatement devenu dominant.

**Parcours d'émigration**

Ou comment passer de paysans de la Teppe à notables et leaders politiques d'une grande cité indépendante.

Hormis le prêtre muté à Genève (d'où sa bourgeoisie gratuite en 1470), les deux autres nouveaux bourgeois y sont arrivés bien plus tard, et en 1492, l'oncle Jacques devait même être assez âgé. De même, le frère Claude avait d'abord été notaire à Vetraz, dans l'actuelle banlieue d'Annemasse, et ce n'est que son 2<sup>e</sup> mariage qui l'a introduit dans la bonne société genevoise en 1487. Enfin le cousin Pierre est resté notaire à Morges. Et donc Genève n'était clairement pas la destination initiale, mais simplement le Pays de Vaud.

Par ailleurs, on ne passe pas spontanément de paysan à prêtre ou notaire, et il faut une étape intermédiaire, mais laquelle ?

Dès 1413, le château de Saint-Cergue avait été rétrocédé par la Savoie à la grande famille franc-comtoise des Chalon-Arlay, et le passage était donc bouché. L'accès le plus facile au Pays de Vaud était ainsi comme toujours la vallée de Joux et le défilé de Vallorbe (Fig. 10), et tous les raids bernois sont d'ailleurs passés par là.

En 1410 en revanche, rien n'était défriché au-delà des Rousses, hormis le chemin le long de l'Orbe et du Lac de Joux, et qui reliait l'abbaye de Saint-Claude aux deux abbayes du Lac de Joux et de Romainmôtier.

Ainsi, la concurrence ou la collaboration entre abbés a sans doute attiré les trois frères VANDELLE de la Teppe à Vaulion, le village vaudois le plus proche (Fig. 10), et dont le nom est surtout connu aujourd'hui pour le panorama sublime de la Dent de Vaulion sur le Lac de Joux. Et à l'époque, Vaulion dépendait justement de l'abbaye de Romainmôtier. Et donc à la 2<sup>e</sup> génération, le futur prêtre Pierre l'Ancien a pu y faire le petit et le grand séminaire, et il a ensuite débuté comme recteur d'école à Moudon, à 30 km de là. Il a aussi été recteur de l'église paroissiale de Jollens, fief de l'abbaye dans l'actuelle banlieue de Morges, puis de Morges. Son frère Claude et son cousin Pierre se sont quant à eux arrêtés au petit séminaire, et ils ont tous les deux fait notaire. Le cousin Pierre s'est même établi notaire à Morges, dont Pierre l'Ancien fut un temps le curé.

Par ailleurs, l'existence de liens directs entre Romainmôtier et Prémanon est positivement attestée chez les voisins des VANDELLE. En effet, il y a aujourd'hui un temple et une église dans le village voisin de La Sarraz (Fig. 10), et en 1599, le petit-fils Pierre du Pierre l'Ancien BENOIST dit Guyod du Boulu a été déshérité par son grand-père pour s'être marié et établi sans son consentement à La Sarraz, et y être devenu huguenot.

Par ailleurs, on notera que si l'arrière-petit-fils Guillaume VANDEL fut notaire à Lyon, il y a aussi toute une lignée de notables lyonnais VANDEL, mais elle s'avère antérieure à cette étymologie jurassienne de vandelle.

**Conclusion**

Conformément à l'intuition de départ (1), tous les VANDELLE du Haut-Jura et de Genève descendent bien d'un même ancêtre, un Romain le vandelle qui habitait le hameau aujourd'hui disparu de La Teppe.

Sa fonction militaire de vandelle consistait à être patrouilleur à la frontière pour protéger le château de Saint-Cergue de toute attaque surprise, à la façon de la tactique favorite des Vandales des siècles plus tôt. D'où cette dénomination de "vandelle" à Saint-Claude ou "vandalien" en Castille (1). Or cette servitude était à la fois très locale (Saint-Cergue) et éphémère (90 ans), et il est ainsi le seul à avoir transformé cette fonction en patronyme.

La Teppe était à cheval sur 2 paroisses, voire 3 plus tard, de sorte qu'il a bénéficié d'une allocation de terre à Longchaumois en 1390, mais qu'il a aussi eu des fils baptisés à Septmoncel. Lorsque la frontière qu'il avait défendue s'est brusquement rapprochée en 1412, trois de ses fils ont émigré en Pays de Vaud, et sans doute à Vaulion. Et après avoir bénéficié de l'éducation de l'abbaye voisine de Romainmôtier, ses petits-fils prêtre et notaire ont été attirés par la métropole de Genève. Mais le nom s'est éteint en Suisse par dilution. Et en France, la descendance de Romain a été baptisée dans 3 paroisses différentes du Haut-Jura, ce qui a longtemps masqué son unicité.

Et aujourd'hui, ce nom de VANDELLE ou VANDEL est un marqueur absolu des Rousses et Bois d'Amont.

*Jean-Louis Benoit Guyot (Adh. n° 715) et*

*Jean-Louis Crolet, (Adh n° 3721) ■*

### **Bibliographie**

- 1) J.-L. Crolet, J.-L. Benoit-Guyod, *Origine et signification du nom de tous les VANDELLE du Haut-Jura, ou la vérité sur l'accensement de 1390 à Longchaumois* (39), *Généalogie Franc-Comtoise* n° 147, Septembre 2016, p 43-52
- 2) J.-L. Crolet, *Devenir des patronymes dans le processus de descendance*, *Généalogie Franc-Comtoise* n° 126, Juin 2011, p 57-61
- 3) J.-L. Crolet, *Les enseignements du RP de La Rixouse* (39), *II : la concentration des noms et l'usage des surnoms*, *Généalogie Franc-Comtoise* n° 131, Septembre 2012, p 53-55
- 4) J.-L. Crolet, *Origine du patronyme jurassien GINDRE*, *Généalogie Franc-Comtoise* n° 146, Juin 2016, p 51-54
- 5) J.-L. Crolet, *Géopolitique et vie quotidienne à St-Claude*, *Généalogie Franc-Comtoise* n° 143, Septembre 2015, p 37-45
- 6) J.-L. Crolet, *Origine et signification du nom de tous les CROLET du Jura*, *Généalogie Franc-Comtoise* n° 139, Septembre 2014, p 37-42
- 7) Site personnel : [http://gw.geneanet.org/jlbenoitguyod\\_w?lp=0](http://gw.geneanet.org/jlbenoitguyod_w?lp=0), montrant la reconstruction familiale de quelques 1500 VANDELLE

- 8) J.-L. Crolet, *Les enseignements du RP de La Rixouse* (39), *I : l'histoire, l'expression des âges et le statut de la mère*, *Généalogie Franc-Comtoise* n° 130, Juin 2012, p 27-32
- 9) site [www.orgelet.com](http://www.orgelet.com)
- 10) A. Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent* - Tome 2 Département du Jura -1854. éd. Le livre d'histoire – Loris (2003)
- 11) *Histoire de la Franche-Comté*, publiée sous la direction de Roland Fiétier-Toulouse, Privat, 1977
- 12) Dom Paul Benoît, *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, Tome II, page 455 et 456, imprimerie de la Chartreuse de Notre-Dame-des-Prés, Montreuil-sur-Mer 1890-1892.
- 13) site INSEE [www.geopatronyme.com](http://www.geopatronyme.com)
- 14) J.-L. Crolet, *Abréviation des surnoms par accollement*, *Généalogie Franc-Comtoise* n° 134, Juin 2013, p 39-40
- 15) J.-L. Crolet, *Traduction des prénoms latins féminins dans les relevés de Généabank*, *Généalogie Franc-Comtoise* n° 128, Décembre 2011, p 53-55
- 16) G. Duhem, *Inventaire analytique des livres de Bourgeoisie de la ville de Saint-Claude*, Lons-le-Saunier, 1960.
- 17) Archives Départementales du Jura, sous-série 2H, cote 723. Échange de terres à Longchaumois et Orcières, acte du 24 mai 1604.
- 18) B. Guyot, *Les habitants de la Terre de Saint-Claude au 17<sup>e</sup> siècle*, 2011.
- 19) site des Archives de l'État Belge, <http://search.arch.be/fr>
- 20) site : <http://berthet21.unblog.fr/category/genealogie/>
- 21) Archives Départementales du Jura, registre 8B, année 1607, Publication de testament et ordonnance de dernière volonté de Pierre Benoit dit Guyod, registre 8B25, années 1648-1650. Publication de testament et ordonnance de dernière volonté de Thiévent Benoit dit Guyod
- 22) Archives Départementales du Jura, registre 8B27, années 1658-59, folio 119-129. Publication de testament et ordonnance de dernière volonté de † Pierre Vandelle, des Landes. Publication de testament et ordonnance de dernière volonté de † Jacquemoz, fils de † Pierre Vandelle, des Landes.
- 23) Armorial genevois, chap. 3 p 197, dans Mémoires et Documents, Tome 6, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève 1829
- 24) J.A. Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, Tome 1, p 77- 82, Genève, 1829.
- 25) A. L. Covelle, *Livre des Bourgeois de l'Ancienne République de Genève*, Genève, 1897
- 26) R. Meylan, *Les comptes de Nyon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, *Revue Historique Vaudoise*, 36, 3 (1628) ou <http://www.e-periodica.ch>
- 27) Archives cantonales vaudoises, Fond P Campiche 116.
- 28) H. Naef, *Les origines de la Réforme à Genève*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2 (1968).
- 29) Fief des Altariens de St-Pierre : Volume 12, folio 5 verso et Volume 16, folio 37 verso.